



Procédure pour les devis et les acomptes pour les dentistes

Par **amuller_old**, le **07/11/2007** à **22:54**

Pour un problème dentaire urgent j'ai du consulter un dentiste dont je ne sais rien. Je voulais savoir si il était normal qu'il me fasse 2 devis, 1 pour les frais pris en charge, l'autre pour les frais non pris en charge qu'il m'a demandé de signer et qu'il me demande ensuite en acompte un somme déterminée arbitrairement. L'opération prévue doit se dérouler dans une petite semaine. J'ai quelques doutes sur la validité de ces procédures d'autant plus que je me suis aperçu après coup que ses tarifs étaient peut-être extravagants sur quelques points.

Merci beaucoup pour votre réponse.